



## RELEVÉ DE DÉCISION

### REUNION DES COMITES DE PILOTAGE NATURA 2000

JEUDI 26 NOVEMBRE 2009 – MAIRIE DE GEDRE

#### SITES NATURA 2000 :

FR 7300926 – ZSC Ossoue, Aspé, Cestrède

FR 7300927 – ZSC Gavarnie, Estaubé, Troumouse, Barroude

FR 7300928 – ZSC Pic Long, Campbielh

FR 7310088 – ZPS Cirque de Gavarnie

<b>Mode de diffusion</b>	Courrier
<b>Liste de diffusion</b>	Membres des Comités de Pilotage
<b>Date de diffusion</b>	17 Février 2010
<b>Rédaction</b>	C. Acquier



**Présents :**

M<sup>elle</sup> Claire ACQUIER, chargée de mission natura 2000 à la Mairie de Gèdre

M. Marc FILY, Direction Départementale de l'Équipement et de l'Agriculture

M. Jacques PERES, Conseiller Municipal et Syndic de Luz Saint Sauveur

M<sup>me</sup> Stéphanie LANUSSE, Direction Départementale de l'Équipement et de l'Agriculture

M<sup>me</sup> Catherine BRAU-NOGUE, Conservatoire Botanique National des Pyrénées et de Midi-Pyrénées

M<sup>me</sup> Hélène DEVIN, animatrice GIP CRPGE<sup>1</sup>

M. Jean-Guillaume THIEBAULT, Parc national des Pyrénées, chargé de mission Pastoralisme

M. Jacques BEHAGUE, Conseiller Général du Canton de Luz-Saint-Sauveur, Président des Comités de Pilotage des sites « Ossoue Aspé Cestrède » et ZPS « Cirque de Gavarnie »

M. Claude TRESCAZES, Conseiller Municipal de Gavarnie, Président du Comité de Pilotage du site « Gavarnie Estaubé Troumouse Barroude »

M. Olivier JUPPILE, Parc national des Pyrénées, chargé de mission Habitats

M. Mathieu BOYRIE, Conseiller Municipal et Syndic de Gèdre

M. Nicolas ZARAGOZA, Groupement de Vulgarisation Agricole du canton de Luz-Saint-Sauveur

M. Jérôme COY, Office National des Forêt

M. André VILLEMUR, EDF

M. Jean KNOBEL, Conseiller Municipale et Syndic de Sassis

M. Christian BRUZAUD, Maire de Gavarnie et Vice-président de la Commission Syndicale de la Vallée du Barège

**Excusés :**

M. Michel MAUPEU, Conseiller Municipal de Gèdre

M<sup>me</sup> Chantal ROBIN-RODRIGO, Députée des Hautes-Pyrénées

M<sup>me</sup> Hélène ROULAND BOYER, Sous-préfète d'Argelès-Gazost, présidente du site « Pic Long - Campbielh »

M. Martin MALVY, Président du Conseil Régional

M<sup>me</sup> Cécile PONT, Comité Départemental de la Randonnée Pédestre

M. Nicolas THION, Technicien - Fédération Départementale des Chasseurs des Hautes-Pyrénées

M. Raymond BAYLE, Président de la Commission Syndicale de la Vallée du Barège

M<sup>me</sup> Christine LOO, Commission Syndicale de la Vallée du Barège

M. Michaël DOUETTE, Responsable de la division Biodiversité - DREAL Midi-Pyrénées

M. Christophe BLANC, Nature Midi-Pyrénées

M. Pierre LUBY, Société des Chasseurs Barégeois

M. Jean VERGEZ BELLOU, Société des Chasseurs Barégeois

---

<sup>1</sup> Groupement d'Intérêt Public « Centre de Ressources sur le Pastoralisme et la Gestion de l'Espace »

# Comités de Pilotage

Jeudi 26 novembre 2009 - 13h30



- « ZSC Ossoue, Aspé, Cestrède
- ZSC Gavarnie, Estaubé, Troumouse, Barroude
- ZSC Pic Long, Campbielh
- ZPS Cirque de Gavarnie »

## Ordre du jour

1. Validation du compte-rendu du précédent COPIL
2. Bilan de l'année 2009 et programmation 2010
3. Point sur le site Internet

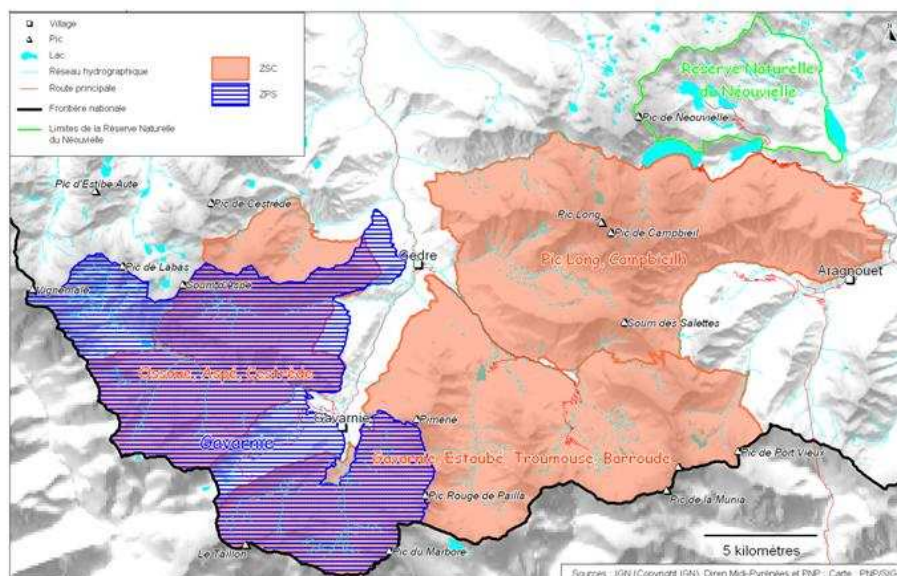


- Validation du compte-rendu du dernier COPIL<sup>1</sup> du 29 juin 2009
- Mise en forme des comptes-rendus de COPIL

La rédaction d'un relevé de décision avait été proposée lors du dernier COPIL. Cette forme de rédaction satisfait l'ensemble des membres du COPIL et sera maintenue pour les comptes-rendus des prochaines réunions.

<sup>1</sup> Comité de Pilotage des sites Natura 2000

## « Bilan 2009 – programmation 2010 » par site



### ZSC Ossoue Aspé Cestrède

Mesures agro-pastorales  
Aménagements

p. 6  
p. 8

### ZPS Cirque de Gavarnie

Mesures de gestion  
Aménagements  
Suivis

p. 9  
p. 12  
p. 16

### ZSC Gavarnie Estaubé Troumouse Barroude

Mesures agro-pastorales  
Forêt  
Aménagements  
Suivis

p. 17  
p. 19  
p. 20  
p. 22

### ZSC Pic Long, Campbielh

Mesures agro-pastorales  
Aménagements  
Forêt  
Suivis

p. 23  
p. 26  
p. 26  
p. 27

### Site Internet Natura 2000 en Vallées des Gaves

p. 27



## Plateau de Saugué

	2009	2010
<b>MAET</b> « Prairies fleuries »	<u>Bilan 2009</u> - 3 exploitations - 7,88 ha	Etendre la MAET aux sites N2000 voisins : Gavarnie, Héas, Campbielh, Barrada
<b>Restauration des rigoles</b>	<u>Etat des lieux commencé et évaluation des travaux à réaliser</u> Restauration des deux rigoles principales sur les zones amont des prés de fauche pour la remise en état des prairies endommagées.	- Proposition de gestion pour le printemps prochain - Financement et maîtrise d'ouvrage à rechercher (contrat Natura 2000 « Restauration des ouvrages de petite hydraulique »)

Bilan MAET<sup>1</sup> 2009 :

C. ACQUIER informe que cette mesure a pu être mise en place cette année sur différents périmètres :

- dans le cadre de Natura 2000 : le plateau de Saugué, dont le soutien de la fauche est une des priorités du DOCOB Ossoue Aspé Cestrède, et le site Natura 2000 du Haut-Louron.
- dans le cadre du PNP<sup>2</sup> : les quartiers de fauche des Hautes-Pyrénées situés sur le périmètre d'adhésion au PNP.

La mise en place des dispositifs d'aide a involontairement exclue l'éligibilité des zones de fauche situées sur les autres périmètres Natura 2000 du département, dont les zones de Gavarnie, Héas, Campbielh, etc. Afin de pallier à cette exclusion, un nouveau dossier sera déposé pour permettre l'engagement de ces périmètres à partir de 2010.

J-G THIEBAULT rappelle le principe de la MAET « Maintien de la richesse floristique d'une prairie naturelle » : cette mesure est basée sur une obligation de résultat qui est d'avoir une certaine diversité floristique dans la parcelle. Il décrit la méthode utilisée pour déterminer et contrôler l'éligibilité des parcelles à cette mesure. Cette mesure a été mise en place sur plus de 600 ha de prairies de l'aire d'adhésion du PNP dans les Hautes-Pyrénées avec 66 exploitants. Cette MAET a été dans l'ensemble bien accueillie par les exploitants, et concrétise la reconnaissance de la valeur patrimoniale des prairies de fauche de montagne.

M. FILY ajoute que les MAET (mesures qui remplacent les anciens CAD, CTE, OLAE) sont des aides financières qui permettent de reconnaître le bénéfice communautaire apporté par

<sup>1</sup> MAET : Mesure Agri-Environnementale Territorialisée (succède depuis 2007 à plusieurs dispositifs agroenvironnementaux : OLAE, CTE, CAD)

<sup>2</sup> PNP : Parc national des Pyrénées

certaines pratiques agro-pastorales. Ces mesures peuvent être contractualisées à l'échelle d'une parcelle, d'une exploitation agricole ou encore d'une estive.

H. DEVIN demande, s'agissant d'une mesure à obligation de résultats et non de moyens, si la pratique de la fauche reste un préalable pour l'éligibilité d'une parcelle. J-G. THIEBAULT répond que cette pratique n'est pas nécessaire pour la contractualisation, mais est vivement conseillée pour maintenir la diversité floristique et ainsi ne pas prendre de risque en contractualisant cette MAET.

### Cabane d'Aspé

#### Projet d'électrification 2010

Installation d'un système photovoltaïque

Dossier Amélioration Pastorale

Achat, pose, hélicoptage : 8 520 €



C. ACQUIER rappelle que l'estive d'Aspé est fréquentée depuis plusieurs années par des troupeaux ovins transhumants, initialement par un regroupement de troupeaux basques, et depuis 2 ans par un troupeau béarnais. La cabane d'Aspé est occupée par les éleveurs (père et fils), notamment par le père qui reste sur place la majeure partie de la saison d'estive. Plusieurs aménagements pourraient être apportés à cette cabane pour améliorer son confort, et l'éleveur a sollicité cette année la CSVB. Un projet d'électrification a donc été programmé pour 2010.

### Cestrède & Bué

Améliorations pastorales non prioritaires en 2010

#### Ossoue

- Pose de pas japonais pour la traversée du gave (demande des éleveurs espagnols) au niveau de la cabane de Milhas.



#### Travaux de brûlage / débroussaillage

Abordés en suivant dans le cadre de la ZPS



**Projet INTERREG CSVB Sentier de la Bernatoire**

Programmation repoussée à 2010

C. LOO a informé que l'accord de la subvention INTERREG sur ce projet est a priori plutôt mal engagé pour 2010. De ce projet dépendra les moyens financiers pour les projets d'amélioration pastorale à conduire en 2010.

**Organisation de la fréquentation touristique au Milhas**

Pas d'animation en 2009 - réflexion à lancer en 2010 avec les élus de Gavarnie

**Aménagement et valorisation du plateau de Saugué**

Travail à lancer ultérieurement aux mesures de gestion

**Aménagement et entretien du GR 10 dans la sapinière de Bué**

Non prioritaire en 2010





### Demande de subvention pour la période 2009 – 2011

50 % Fond Européen de Développement Régional (FEDER)

50 % Etat

#### Mesures concernées

- Etudes, cartographies et suivis liés à des mesures de gestion
- Suivis des tendances d'évolution des Galliformes

Montant total d'aides publiques sollicitées : 35 220 €

Approbation de la subvention FEDER : 1<sup>er</sup> décembre 2009

C. ACQUIER précise que cette subvention permettra de financer, sur une période de 3 ans (2009 à 2011), les interventions des Chasseurs Barégeois et de la FDC 65<sup>1</sup> prévues par le DOCOB ZPS Gavarnie. La FDC 65 assure la maîtrise d'ouvrage de ce dossier.

Le devis de l'opération est présenté aux membres du COPIL. Cette subvention prend en compte les mesures d'étude (cartographie, planification de travaux,...) et les mesures de suivi, des financements différents étant identifiés pour les travaux à réaliser (débroussaillages, brûlages, visualisation des clôtures, ...). C. ACQUIER précise que les interventions de la CSVB en relation avec ces opérations sont de plus prévues.

M. FILY ajoute qu'une première facture de 5000€ a été adressée aux services de l'Etat pour l'exercice 2009, et sera payée dans les jours qui viennent sous réserve de l'accord de cette subvention.

#### Ouverture / brûlage - débroussaillage

Programmation 2010 : cartographie et définition des itinéraires technique

Zones : landes sur Suberpeyre, Aspé, Ossoue, Bellevue et pré-bois d'Ayrues

Interventions : Chasseurs Barégeois, FDC 65 et CSVB

<sup>1</sup> FDC 65 : Fédération Départementale des Chasseurs des Hautes-Pyrénées

## Etude PNP sur les pratiques de prophylaxie sanitaire des troupeaux

J-G. THIEBAULT indique qu'une étude avait été réalisée en 2005 par la Chambre d'Agriculture en collaboration avec la DDAF et la DSV sur les zones d'estive dans le but de connaître les impacts éventuels des pratiques prophylactiques sur les insectes. Cette première étude n'avait pas permis de mettre en évidence d'impact notable sur les estives, mais potentiellement sur les sièges d'exploitation. Un second travail a donc été conduit en 2009 sur un terrain d'étude élargi afin de faciliter l'interprétation des résultats et de comparer les différentes pratiques. Un parallèle a été réalisé entre les vallées de Luz-Saint-Sauveur, d'Arrens-Marsous et d'Aspe. Afin de mieux connaître les pratiques prophylaxiques, des enquêtes ont été menées auprès des éleveurs, des GDS<sup>1</sup> et des gestionnaires d'estive. Les résultats sont attendus pour cette fin d'année ; ils serviront de base à des propositions d'actions si nécessaire.

### Irrégularisation des peuplements forestiers pour le Grand tétras - Gavarnie

- 2009 – réévaluation de la problématique
  - débardage : méthode des goulottes forestières peu adaptée au terrain
- 2010 – recherche à poursuivre sur le débardage
  - visite terrain avec l'Observatoire des Galliformes de Montagne

J. COY rappelle que le stage réalisé en 2008 a confirmé l'intérêt d'une opération d'amélioration du milieu dans la forêt d'Arribama notamment par la création de trouées. Il rappelle que l'ONF est par ailleurs confronté à un problème d'approvisionnement en bois d'affouage sur Gavarnie et Gèdre. Les forêts de la Prade sont épuisées sur les zones accessibles, et l'exploitation du Bois de Saint Savin butte sur un problème de franchissement du Gave d'Ossoue.

La tentative a donc été de raccrocher à ce projet d'amélioration de l'habitat du Grand tétras une exploitation des bois, conciliant ainsi l'enjeu Natura 2000 et la demande sociale en bois de chauffage. Des moyens de débardage ont donc été recherchés pour permettre d'exploiter la partie supérieure de la hêtraie d'Arribama. Sur cette zone située dans le site classé et dans le PNP, l'exploitation et le débardage des bois ne doivent pas entraîner d'impact paysager significatif ou la création de sentiers pouvant être utilisés ultérieurement par les randonneurs.

Parmi les systèmes de débardage alternatifs, le système des goulottes forestières a été étudié cette année. Il s'agit de demi-tubes en plastique alignés dans la pente sur lesquels sont glissés les fûts de bois. Selon un spécialiste, le site d'Arribama présente trop de microreliefs et de crêtes rocheuses pour permettre une exploitation de la partie haute de la hêtraie, et la partie basse de la forêt ayant déjà été exploitée, ce système ne serait pas rentable. Le muletage a aussi été envisagé, mais il est difficile de trouver une entreprise apte à porter un tel chantier. Concilier la mesure Natura 2000 et l'exploitation des bois semble difficile, et il est envisagé de dissocier les deux projets.

---

<sup>1</sup> GDS : Groupement de Défense Sanitaire

C. BRUZAUD demande si le débardage par câble ne peut pas être utilisé. J. COY répond que cette solution a été écartée car elle générerait des lignes de tir impactant fortement le paysage et s'avèrerait peu rentable dans le cas d'une exploitation diffuse car le départ de câble devrait être déplacé régulièrement. Il précise que l'objectif du projet Natura 2000 est de multiplier plusieurs petites clairières de 1500 m<sup>2</sup> chacune. La subvention couvre les travaux de coupe, mais pas le débardage des bois qui génère des profits en aval. Dans notre cas, l'exploitation des bois représente un surcoût hors marge par rapport au coût des trouées réalisées. Il paraît donc plus judicieux de séparer le projet Natura 2000 et les coupes à destination d'exploitation. Les placettes pour le Grand tétras doivent être ouvertes dans la limite entre hêtraie et sapinière, plutôt sur des crêtes, et la zone d'exploitation pourrait plutôt se situer dans la zone intermédiaire (au dessus de la rigole).

M. FILY propose que le projet Natura 2000 soit précisé en partenariat avec l'Observatoire des Galliformes de Montagne vis-à-vis de l'enjeu Grand tétras.

C. BRUZAUD indique qu'une quinzaine de foyers étaient demandeur en bois sur Gavarnie en 2009, et il est possible que la demande soit en hausse en 2010. Il demande si une solution ne peut pas être trouvée pour exploiter le bois de Saint Savin. M. FILY répond que le projet de passerelle est contraint dans le cadre de la loi sur l'eau vis-à-vis des impacts qu'il pourrait générer. Ce dossier est suivi par le service de la police de l'eau.

J. COY conclue que l'ONF poursuivra le travail sur le projet Natura 2000 et sur un projet d'exploitation plus rentable de façon dissociée, pour porter des propositions en 2010.

### Gestion forestière pour favoriser les rapaces forestiers et le Pic noir

Groupe de travail à organiser en 2010

J. COY indique de cette mesure paraît peu pertinente car les forêts de la ZPS ne font l'objet que de peu d'intervention et la majorité est mise en réserve. Il invite l'animatrice à se rapprocher de Florence LOUSTALOT-FOREST pour faire le point sur ces mesures de gestion.

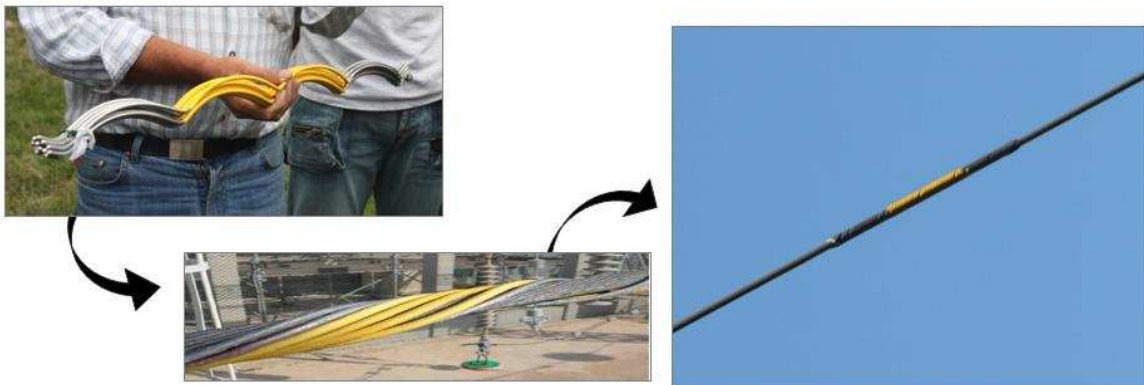


### Visualisation des câbles électrique sur la ligne Pragnères-Biescas

- 2009 : Travaux RTE menés sur Saugué et au Tési
- Financement contrat Natura 2000 (50 % Etat + 50 % FEADER) pour les tronçons situés dans le site ZPS soit environ la moitié du linéaire équipé.  
Montant total du contrat = 80 142 €

C. ACQUIER informe que la visualisation de ces câbles électriques a été entreprise suite au constat, au mois d'août, d'une collision d'un jeune gypaète sur la ligne HT au niveau du Tési (entrée de la vallée d'Ossoue). L'oiseau est mort des suites de ses blessures. Les travaux ont par ailleurs pu être réalisés car une coupure de ligne était prévu par ailleurs.

Ce projet se buttait jusqu'à présent à l'absence de matériel de visualisation adapté aux contraintes en zone de montagne. Le matériel posé est une gaine composée de plusieurs spirales métalliques, classiquement utilisée pour réparer les lignes sur les zones abîmées, à laquelle a été rajouté une couche colorée (jaune ou rouge). Ces dispositifs ont été disposés tous les 20 m en alternance sur les câbles conducteurs et les câbles de garde.



M. FILY déplore qu'il faille attendre la mort d'un gypaète pour initier les travaux, d'autant qu'une convention a été signée entre EDF<sup>1</sup>, RTE<sup>2</sup>, LPO<sup>3</sup> et FNE<sup>4</sup>, et que la connaissance de ce risque est affichée par EDF et RTE. Il ajoute que des travaux restent à réaliser et insiste sur la nécessité de poursuivre activement ce projet.

#### Programmation 2010 :

- Poursuite de la visualisation sous réserve des possibilités de coupure de ligne
- Equipement des pylônes dangereux à prévoir

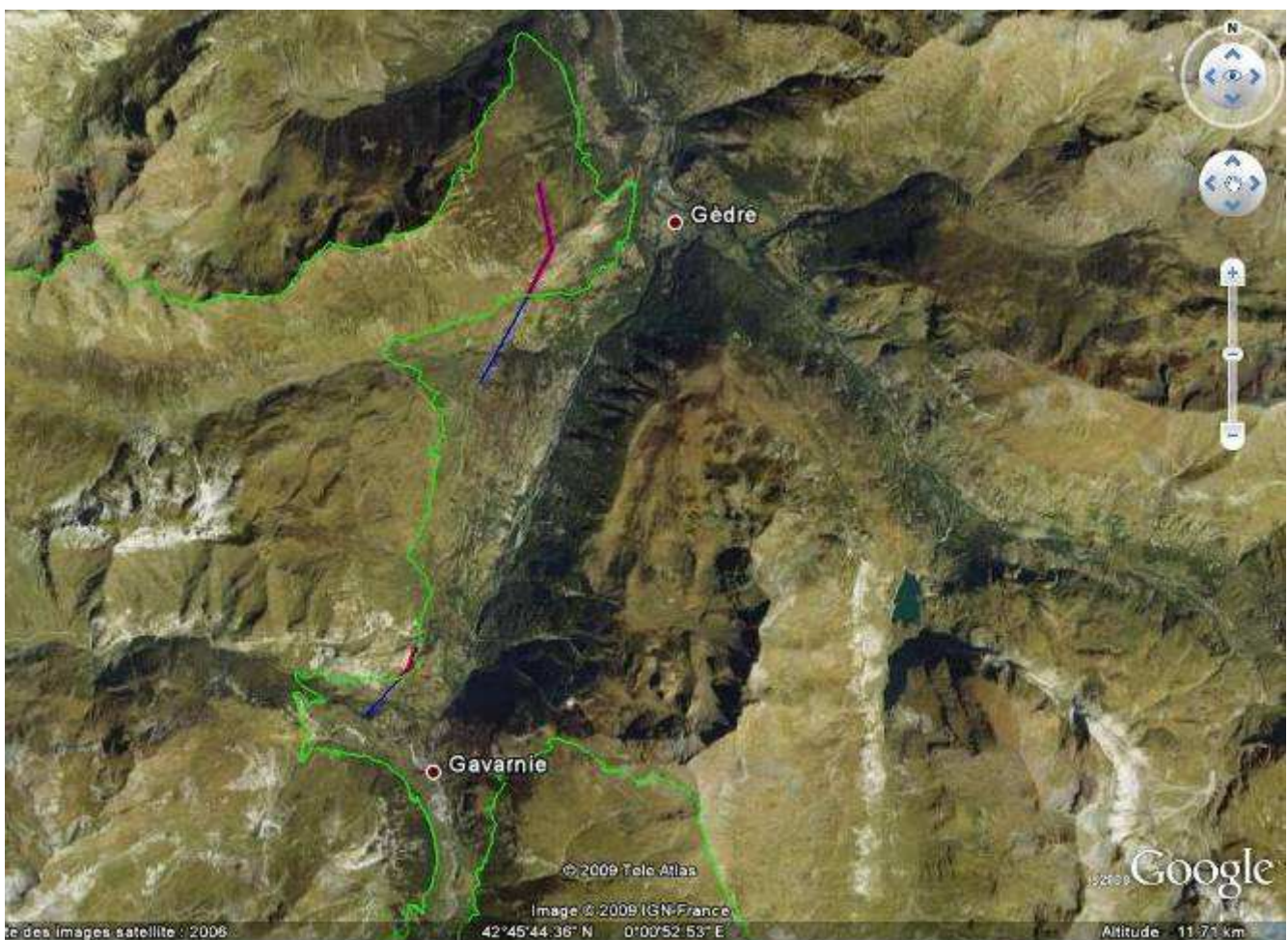
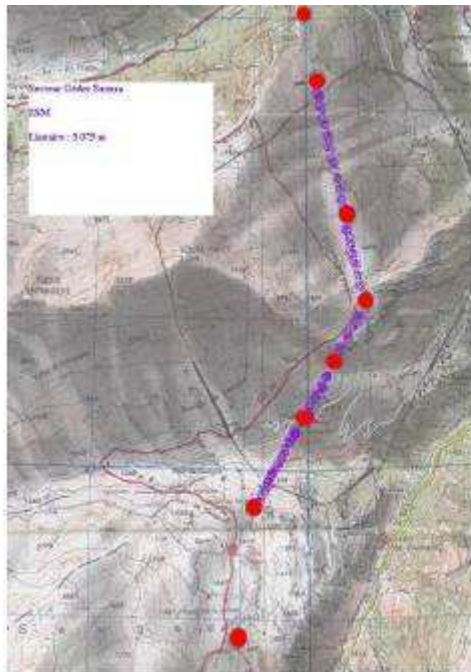
<sup>1</sup> EDF : Electricité de France

<sup>2</sup> RTE : Réseau de Transport d'Electricité

<sup>3</sup> LPO : Ligue de Protection des Oiseaux

<sup>4</sup> FNE : France Nature Environnement

Cartes des sections visualisées en 2009 :



En vert : limites du site ZPS

En bleu : sections visualisées

En rouge : sections visualisées ayant été subventionnées par le contrat Natura 2000.

### Visualisation des câbles de remontées mécanique, Station de Gavarnie

Point à faire avec l'OGM sur le matériel de visualisation



C. ACQUIER informe que le matériel de visualisation existe depuis plusieurs années pour les câbles de télésiège (mais nécessite le démontage du câble multipair), alors que le matériel pour les téléski est resté à l'essai jusqu'à présent.

M. FILY informe qu'un colloque s'est tenu récemment dans les Alpes sur cette problématique. Le matériel de visualisation pour les téléski est enfin adapté : la tenue aux UV est acquise, et le problème d'étanchéité qui entraînait une surcharge sur les câbles a été corrigé. L'OGM<sup>1</sup> devrait donc être à même de proposer ce matériel en 2010.

J. COY informe que ce travail a déjà été réalisé sur la station du Mourtis, et propose de contacter Thierry PROUTO pour avoir des informations sur le matériel et sa mise en place.

### Clôtures forestières du Mourgat

– expérimentation prévue en 2010 pour le retrait des clôtures qui permettra de chiffrer le projet global à conduire en 2011 (contrat N2000 identifié)

C. ACQUIER rappelle que les clôtures de la forêt domaniale du Mourgat n'ont plus d'utilité forestière. Leur retrait est donc prévu, à l'exception de la clôture située côté Espécières, qui en raison de son utilité pastorale sera maintenue et équipée de plaquettes de visualisation. Afin de réaliser le retrait des clôtures restantes, le chiffrage précis du projet est nécessaire, et passe par une première étape expérimentale pour établir le coût linéaire des clôtures. Les situations diffèrent en fonction de l'accessibilité des clôtures (hélicoportages, engins,...) et de la nature des travaux à entreprendre (retrait des fils barbelés uniquement ou retrait des fils et des piquets). Le coût de ces opérations expérimentales permettra de définir le projet à mettre en œuvre en 2011.

Une subvention de l'Etat de 10 000 € sera attribuée à l'ONF pour réaliser l'expérimentation en 2010, et le projet 2011 sera subventionné à 100% par un contrat Natura 2000 (50% FEADER, 50% Etat)<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> OGM : Observatoire des Galliformes de Montage

<sup>2</sup> Gestion contractuelle des sites Natura 2000, Circulaire DNP/SDEN du 21 Novembre 2007.



### Clôtures pastorales

- chasseurs Barégeois : visualisation des clôtures barbelés récentes (Espuquettes, Sénéchal)
- remplacement des clôtures barbelés en mauvais état par des clôtures ruban par la CSVB sur zones à enjeu : éligibilité contrat N2000 à confirmer

C. ACQUIER précise que le subventionnement de ces opérations par un contrat Natura 2000 reste à confirmer.

M. FILY précise que seul certains contrats peuvent être souscrits sur des terrains déclarés à la PAC (PHAE)<sup>1</sup> ; Le contrat visé n'en fait pas partie, et il n'y a encore jamais eu de tel contrat souscrit dans la région, il est donc nécessaire de démarcher au niveau national pour connaître l'éligibilité de notre cas compte-tenu de ce critère. Il demande par ailleurs à l'animatrice de s'assurer que les clôtures qui doivent être remplacées n'ont pas récemment bénéficié de crédits d'amélioration pastorale.

### Sentier de la Planette

Pas d'animation en 2009 : à reprendre en 2010

- Ajout de panneaux directionnels manquants
- Création de panneau de sensibilisation sur les sentiers principaux



« Zone de quiétude de la faune sauvage,  
veillez rester sur les sentiers »

- Travail de sensibilisation auprès des accompagnateurs

---

<sup>1</sup> PHAE : Prime Herbagère Agro-Environnementale, souscrite pour les zones d'estive concernées.



Rapaces	Reproduction 2009
Gypaète barbu	Succès de reproduction pour les 2 couples (Gavarnie et Gèdre), 1 jeune à l'envol pour chaque couple Mort d'un des jeunes par collision d'un câble HT (août)
Aigle royal	Echec de la couvaison du couple de Gavarnie Sur le canton, 4 échecs confirmés / 5 couples 1 cadavre d'aigle adulte retrouvé à Ayruès le 15/04
Faucon pèlerin	1 couple présent sur Ossoue (aire non trouvée)
Circaète Jean-le-blanc	Utilise le site comme territoire de chasse mais ne nidifie pas sur la ZPS

Galliformes	Comptage chant	Comptage suivi reproduction
Grand tétras	Zone PNP : 3 places de chants suivies dont des indices de présence relevés sur 1 seule place Hors PNP : 2 coqs / 1 place	6 secteurs suivis (10 pers) : aucun oiseau observé
Perdrix grise	Ossoue : 3 mâles / 3 parcours	18 secteurs suivis (18 pers) : 11 compagnies dont 8 avec jeunes (moyenne : 12 jeune/couple)
Lagopède alpin	Suivi difficile car population éparse* Indices de présence sous les lacs de Monferrat	Pas de suivi



## \* 2010 :

Réunion de cadrage PNP – Chasseurs Barégeois à programmer dans l'hiver pour l'organisation de comptages IPA lagopède au printemps 2010.

M. FILY informe que le plan de chasse du Grand tétras a accordé le prélèvement de 29 oiseaux cette année sur les Hautes-Pyrénées, sur 8 unités naturelles accordées. Sur ces 29 oiseaux, 13 ont été prélevés, et répartis sur les 8 unités naturelles.

J-G. THIEBAULT informe par ailleurs que le Tarier des prés (passereau) est localisé sur la ZPS depuis peu alors qu'il ne l'avait pas été lors de l'élaboration du DOCOB. L'espèce nidifie au sol dans les prairies de fauche, et la principale menace est la fauche précoce. Sur la ZPS, la



fauche ne semblent pas défavorable vu qu'il s'agit de prairies d'altitude fauchées tardivement.

## Gavarnie Estaubé Troumouse Barroude



### « MESURES AGRO-PASTORALES »

#### Expérimentation brûlage-débroussaillage sur Groutte

Reportée à septembre 2010



➤ Travaux : plan de financement

Devis Mécatrac (2,5 ha)	5 262, 40 €
Devis CSVB	1 620, 00 €
<b>TOTAL</b>	<b>6 882, 40 €</b>
<i>Subvention CIMP (80%)</i>	<i>5 505,92 €</i>
<i>Autofinancement CSVB (20%)</i>	<i>1 376,48 €</i>

→ Devis supplémentaire à réaliser

→ Demande de dérogation/ période de brûlage

➤ Suivis de l'évolution de la végétation : PNP

#### Formation ADASEA programmée en 2010

C. ACQUIER informe qu'un programme de formation sera lancé en 2010 : il proposera des formations sur diverses thématiques de gestion des sites Natura 2000 à destination des

usagers, propriétaires, gestionnaires, techniciens,... Dans ce cadre, il a été proposé qu'une formation soit organisée sur le canton de Luz sur la gestion des milieux ouverts par le débroussaillage et le brûlage.

M. FILY ajoute qu'une formation a de plus été prévue dans ce cadre à l'adresse des élus et notamment des présidents de COPIL, pour apporter des bases sur le fonctionnement des sites Natura 2000 et sur leur rôle à tenir vis-à-vis de l'animation des sites.

### Pérenniser la pratique de la fauche :

#### Comment contrôler l'extension de la Grande berce ?

2009 : Définition d'un protocole d'étude et d'expérimentation

Objectif : mieux comprendre la biologie de l'espèce et expérimenter des itinéraires techniques pour contrôler ou réduire son extension

2010

- Groupe de Travail : Conservatoire Botanique, PNP, INRA, animatrice N2000
- Entretien avec les exploitants à commencer dans l'hiver (connaissances des pratiques, des parcelles concernées,...)
- Mise en place d'un stage été 2010



C. BRAU NOGUÉ informe que des travaux contre l'extension de la Berce ont été conduits à Gabas, et invite à contacter M. Vignau. Ce même phénomène est aussi observé en vallée d'Aure.

Sur Cauterets, des actions ont été réalisées sur la Berce du Caucase, une autre espèce de Berce qui a été introduite en France. Cette espèce peut atteindre 4 m de hauteur et son inflorescence 50 cm de diamètre ; cette plante produit une toxine qui provoque des brûlures de la peau. Des travaux de débroussaillage ont été conduits à l'Arraillère par Etienne FLORENCE.

J. PERES propose d'inclure la Chambre d'Agriculture dans ce groupe de travail.



### Réduction des essences forestières non pyrénéennes

2008 : Etude ONF sur Hount Grane

2009 : Etude ONF sur Héas

Présentation par Jérôme COY :

- Problématique
- Etat des lieux
- Propositions de gestion

} **Voir document ONF ci-joint**

Création d'un groupe de travail afin de préciser et mettre en œuvre ces propositions : ONF, PNP, Conservatoire Botanique, DDEA, animatrice N2000.

Les expérimentations à réaliser sur la plantation de Héas ont été évalué à 9 300 €. S'agissant d'une forêt syndicale, la CSVB doit soit porter la maîtrise d'ouvrage de ces travaux, soit donner l'autorisation à l'ONF pour le faire. Cette opération sera subventionnée à 100% par l'Etat (en raison de son caractère expérimental, il n'est pas possible de passer par un contrat Natura 2000 à cofinancement Etat / FEADER). M. Fily demande que la CSVB se positionne rapidement sur ce projet. L'animatrice soumettra la demande à la CSVB pour le Conseil Syndical du lundi 30 novembre.

J. COY ajoute que ce phénomène concerne aussi le vallon d'Aygue Cluse sur Barèges, où moins d'une centaine d'épicéas ont été identifié sur les boisements spontanés. L'ONF propose de réaliser un état des lieux plus précis et de procéder à la coupe systématique de ces arbres. Les travaux à réaliser ne pourront être chiffrés qu'une fois l'état des lieux réalisé. M. Fily indique que, de même que pour Héas, ce projet doit être discuté à la CSVB, et fera l'objet du même taux de financement.

Sur la forêt domaniale de Hount Grane (Gavarnie), les propositions d'action et leur chiffrage restent à préciser en groupe de travail.

J. COY informe que le CBNPMP<sup>1</sup> a répondu positivement à la demande d'assistance technique pour définir les protocoles de suivi et pour réaliser des tests sur les capacités de germination des graines d'Epicéa. Il conclue que pour l'ensemble de ces opérations, un pas de temps de minimum 4 ans est à prévoir avant de pouvoir interpréter les résultats.

<sup>1</sup> CBNPMP : Conservatoire Botanique National des Pyrénées et de Midi-Pyrénées



Sentier des Gloriettes



1. Restauration du tracé en rive droite
2. Réfection de la passerelle
3. Panneaux thématiques

2009 :

- Définition du cahier des charges pour les travaux sur le sentier et la passerelle
- Consultations
- Montage des dossiers d'autorisation et de subvention
- Passage en Commission des Sites

Maîtrise d'ouvrage	Etapes	Financement	Calendrier
<b>CSVB et Mairie de Gèdre</b>  <b>(convention)</b>	Tracé du sentier rive droite	50% FEDER : 34 725,00 € 15% Etat : 10 417,50 € 15% Région : 10 417,50 € 20% Autofinancement : 13 890,00 € <b>TOTAL HT 69 450,00 €</b>	Décembre 2010 : accord de la subvention  Mise en œuvre : printemps / été 2010
	Réfection de la passerelle	<b>EDF GEH (HT) 48 200 €</b>	Printemps 2010
Mairie de Gèdre	Panneaux thématiques	Crédits d'animation N2000 : 50% Europe 50% Etat	Janvier/février 2010 : Rédaction en groupe de travail Printemps / été 2010 : conception et pose

C. ACQUIER rappelle les thèmes qui seront abordés dans le sentier. Un panneau d'accueil sera disposé sur le parking pour localiser le site Natura 2000 et les sentiers thématiques des Gloriettes et de Ramond (jusqu'à Gèdre), et apporter quelques informations sur les milieux naturels en montagne en lien avec les activités socio-économiques du site. Le long du parcours, des panneaux seront dédiés aux activités présentes sur les Gloriettes (le pastoralisme, l'hydro-électricité, la pêche) et leur lien avec les milieux naturels, faune et flore.

A. VILLEMUR précise que des panneaux ont été disposés sur le site dans le cadre des travaux EDF sur le barrage, afin d'informer le grand public des réalisations et de l'aspect sécuritaire. Ces panneaux resteront en place le temps du chantier uniquement. EDF prévoit par ailleurs de disposer un panneau permanent dans le cadre du sentier de Ramond sur le fonctionnement du barrage et du réseau hydro-électrique. Il informe que Jean-Marie MEYER est aussi disposé à travailler sur un panneau supplémentaire dans le cadre de Natura 2000.

C. ACQUIER indique qu'il serait intéressant de proposer d'anciennes photographies de la construction du barrage, qui permettrait de faire le lien entre la géologie du site et l'activité hydro-électrique.

M. FILY ajoute que la prise en compte du volet environnemental dans le cadre du chantier EDF pourrait faire l'objet d'une communication propre, afin d'expliquer la nécessaire conciliation entre les travaux et les milieux naturels. Cette information aurait un sens sur toute la durée de cicatrisation du site voire au-delà.

#### Restauration des sentiers et balisage :

- Travail de cartographie en commun avec les sites « Barèges, Ayré, Piquette » et « Lac Bleu, Léviste » : animation en commun à prévoir en 2010.
- Objectif : Regroupement des projets pour démarche commune auprès des financeurs.

#### Mise aux normes sanitaires de refuges

Sarradets : bail CSVB – CAF signé en octobre 2009  
(reconduction pour 60 ans)



C. BRUZAUD informe qu'un dossier APS a été déposé et doit être présenté en Commission des Sites pour avis définitif.

Maillet : projet de valorisation de la vallée de Héas lancé par la commune de Gèdre ;  
Aménagements à prévoir autour de l'hôtellerie du Maillet : système de traitement des effluents à intégrer dans ce projet.



### Mousses forestières

Groupe de travail initié en 2009 avec l'ONF et le PNP

Objectif : simplifier et coordonner les méthodes de suivis pour permettre l'exploitations des données dans le temps

- Travail à reprendre en 2010
- Mise en œuvre de formations

### Suivi PNP flore & habitat

Suivis poursuivi sur les Gloriettes et Coumély / dynamiques végétales

Manque de recul pour donner des tendances d'évolution.



### Etude agro-pastorale du quartier des granges de Campbielh

#### Etat des lieux :

- des habitats naturels (prés de fauche)
- des parcelles et granges (vocations actuelles, potentialités fourrage / usage)

#### Recueil des points de vue :

- des usagers (exploitants, propriétaires, chasseurs, pêcheur, ...)
- des acteurs institutionnels (CSVB, Commune de Gèdre, ONF, EDF, DDEA, PNP, Conservatoire Botanique, Chambre d'Agriculture,...)

Analyse des conditions de reprise de la fauche sur les plans fonctionnels et socio-économiques.

#### CALENDRIER

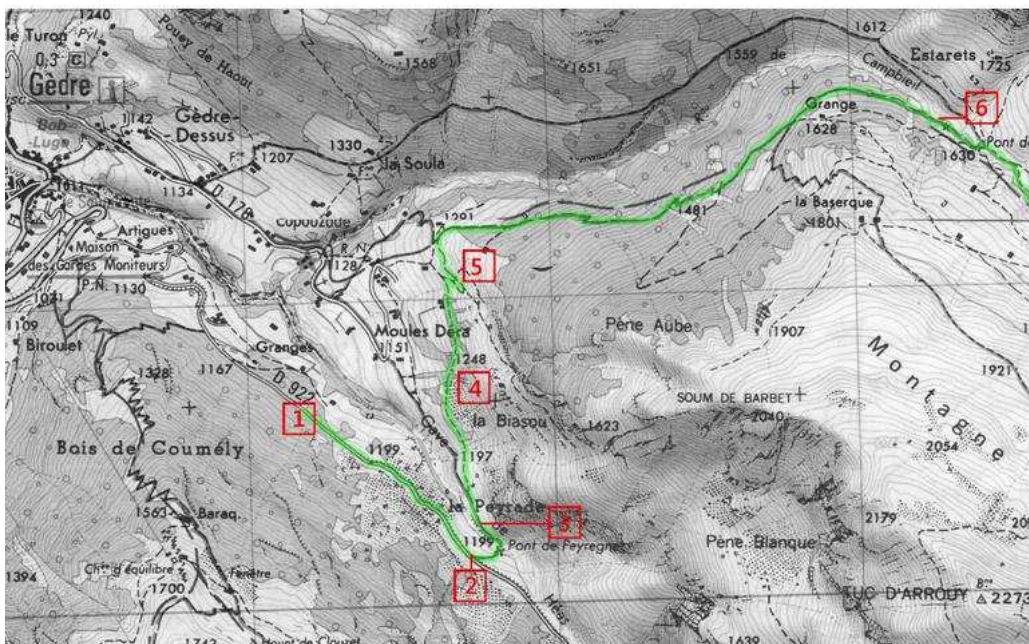
- Partage de l'état des lieux : Comité de pilotage 1<sup>er</sup> décembre
- 2<sup>nd</sup> Comité de pilotage et restitution de l'étude : début 2010

H. DEVIN ajoute que le travail de cartographie des habitats naturels d'intérêt communautaire réalisé durant l'été a permis de démontrer la richesse de ce site au regard des enjeux Natura 2000. Ce travail permettra de justifier la mise en place de mesures de gestion et de travaux afin de soutenir la fauche à l'issue de l'étude. Elle ajoute que cette étude a pour vocation l'aide à la décision, et insiste sur le fait que le choix du projet à mettre en œuvre à l'issue de ce travail appartient aux élus de Gèdre, voire à la CSVB qui pourrait contribuer à la maîtrise d'ouvrage de travaux d'amélioration pastorale.

#### Accès pastoral par Peyregnet

C. ACQUIER informe que la CSVB a initié cette année une réflexion sur la modification de l'accès des troupeaux à la vallée de Campbielh. Actuellement, l'accès au Campbielh se fait depuis le centre de Gèdre où sont déchargés les troupeaux, puis par le quartier de Gèdre dessus pour rejoindre le sentier dans la forêt de Barbet. Cet accès pose problème tant au niveau du débarquement que dans la traversée de Gèdre dessus, avec notamment des difficultés pour contenir le bétail et le blocage de la circulation. L'aménagement d'un accès par le pont de Peyregnet (à l'entrée de la vallée de Héas) est donc envisagé. Cette alternative nécessite cependant des travaux à plusieurs niveaux :

1. l'aménagement d'une plate-forme pour l'installation d'un parc de déchargement au départ de la piste forestière du Benqué
2. des aménagements ponctuels pour sécuriser le passage des troupeaux (barrières)
3. la remise en état du mur de soutènement et la sécurisation du sentier au lieu-dit de la Peyrade
4. des aménagements ponctuels de rigole
5. des reprofilages ponctuels du sentier
6. le renforcement du soutènement à la sortie du bois de Barbet.



Projet à relancer avec la CSVB en 2010 (mise en œuvre en 2011?)





## Cirque des Lis, Barrada

Utilisation pastorale faible  
(actuellement 1 troupeau ovin 15j printemps / 15j automne)  
Besoin d'équipement pour une relance de ce quartier

Projet AP 2010 : réhabilitation de la cabane de Mattes (réfection du toit)

Projet pastoral complémentaire à identifier en 2010 :

- parc de contention mixte démontable
- clôtures
- accueil troupeau
- sécurisation du sentier
  
- (contrôle des fougères)

M. BOYRIE indique que la CSVB rencontre des problèmes pour l'accueil de troupeaux extérieurs sur le Barrada. Le dernier troupeau transhumant était un troupeau de chevaux sur le fond du cirque, qui avait eu un bon impact sur l'estive et en particulier sur la fougère qui avait bien régressé. Suite à leur passage, les ovins tendaient à repartir vers le fond du cirque. C'est en raison de problèmes de cohabitation entre extérieurs et locaux que ce troupeau n'a pas été reconduit et que le fond du Barrada n'est quasiment plus pâcagé aujourd'hui.

## Camplong

2009 : Installation d'un parc de tri sur la Hourcade.

## Aguila - Aguilhous

Pas de projet d'amélioration pastorale pour 2010

### Cabane des Aguilhous

- Projet à reprendre en 2010, en identifiant au préalable les projets possibles pour l'agrandissement de la cabane (appui CAUE).
- Projet de restauration de la cabane actuelle pour un usage pastoral (végétalisation du toit, aménagement intérieur,...)





### Restaurer le balisage des sentiers de la montagne de Campbielh

2010 :

- Identification des besoins en signalétique
- Recherche d'outil de financement
- Propositions d'informations supplémentaires pour les topo-guides



Le travail sur le balisage est à rapprocher des travaux en cours sur le projet de topo-guide du Pays Toy PR24.



### Sapinière de Barrada

2010 :

Programmer un groupe de travail ONF, PNP, animatrice N2000

Objectif : faire le point sur l'aménagement de la forêt du Barrada et intégrer les mesures du DOCOB :

- gestion favorable aux espèces d'intérêt communautaires
- bois mort
- Îlots de sénescence et arbres remarquables
- formation des agents
- valorisation éco-touristique du massif



**Faune** : invertébrés, chauves-souris, amphibiens & faune aquatique

**Flore** : aster, androsaces, vesce argentée, mousses forestières

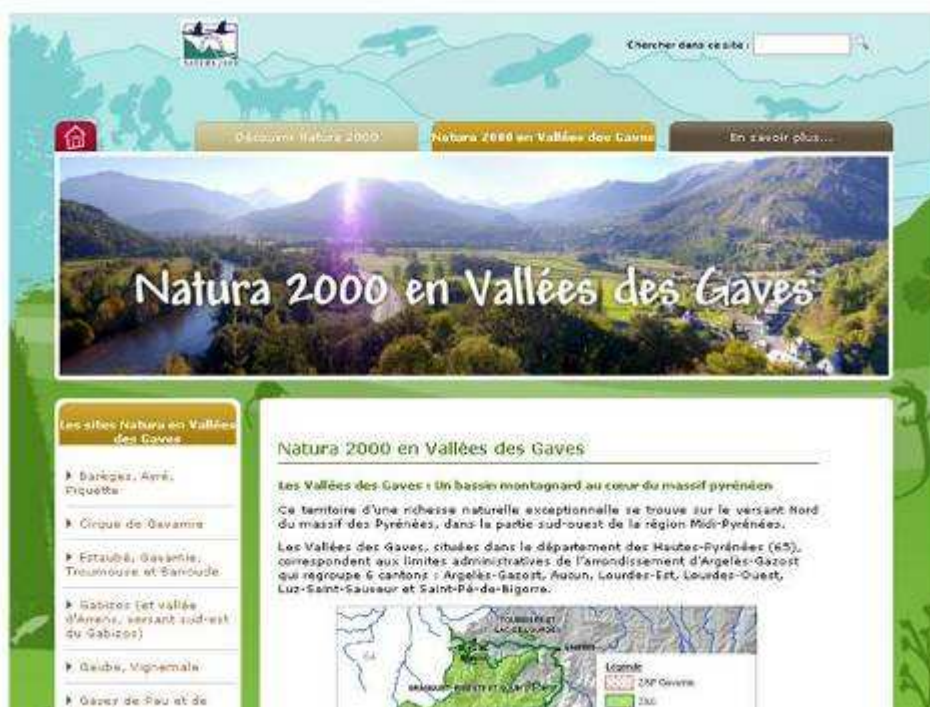
**Habitats** : dynamique végétale des estives, zones tourbeuses

2009 : pas de suivi initié

2010 : groupe de travail à constituer afin de programmer les premiers suivis et d'identifier les partenaires

## « Site Internet »

[http://valleesdesgaves.n2000.fr/vallees\\_gaves](http://valleesdesgaves.n2000.fr/vallees_gaves)



C. ACQUIER informe que le site Internet du réseau Natura 2000 des Vallées des Gaves a été mis en ligne cet automne à l'adresse <http://valleesdesgaves.n2000.fr>. Il n'est pas encore référencé sur les moteurs de recherche, et le sera lorsque les dernières informations seront apportées.

Ce site apporte des informations d'ordre général sur la démarche Natura 2000 et des informations plus spécifiques sur les vallées des Gaves : des thématiques transversales en lien avec Natura 2000 (faune, flore/ le pastoralisme/ rivières et zones humides/ sports et loisirs) et pour chaque site Natura 2000 : la localisation, les caractéristiques et enjeux, les habitats et les espèces, les étapes de la concertation, les actions en cours et actualités, la documentation. Le dernier onglet « en savoir plus... » permet d'accéder à des documents téléchargeables (l'objectif étant de mettre en ligne les DOCOB mais aussi les compte-rendu de COPIL, ...), aux coordonnées des animateurs, aux liens vers les offices de tourisme, etc.

L'animatrice invite les membres du COPIL à visiter ce site, de préférence à partir d'une page de démarrage « mozilla firefox » car le site est optimisé sur cette interface.

Elle indique enfin qu'une formation est prévue début 2010 pour que chaque animateur de site puisse intervenir directement sur le site afin de modifier ou compléter les informations qui le concerne.

O. JUPILLE informe qu'il a pu accéder depuis le site Internet de la DREAL<sup>1</sup> à des informations confidentielles qui concerne le DOCOB ZPS (carte des places de chant et des aires de nidification). M. FILY souligne que cela sera effectivement contrôlé auprès de la DREAL.

La séance du Comité de Pilotage est clôturée à 17h30.

---

<sup>1</sup> DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement